

Note des organisateurs aux participants de la « course des joëlettes »

Le bureau de l'association Course du Moun tient à réaffirmer son fort intérêt pour la participation des joëlettes à la Course du Moun. Elles font maintenant partie intégrante de l'épreuve. Une joëlette comporte un ensemble de 4 personnes valides (au minimum) et une personne en situation de handicap le tout étant dénommé **équipage**. Les membres des équipages sont considérés comme tous les autres coureurs et à ce titre ils doivent se conformer aux prescriptions **sécuritaires et réglementaires observées par tous les coureurs** (cf règlement de l'épreuve sur le site officiel de la course : www.coursedumoun.com). Les membres des équipages bénéficient du tarif d'inscription groupe : 10 euros par personne. Les équipages désignent un responsable qui sera l'interlocuteur des organisateurs et sera notamment chargé de la récupération des dossards au plus tard la veille de la course. Avant le départ, les joëlettes auront **l'obligation d'apposer les panneaux des sponsors remis par les organisateurs**, leur format sera ajusté pour ne pas gêner les pousseurs et l'occupant de la joëlette.

Le mérite des joëlettes est souligné par un départ antérieur au peloton des autres coureurs (8h35 vs 8h45). Rapidement les joëlettes sont rattrapées, puis doublées par les compétiteurs les plus véloce. Cette situation doit être gérée au mieux, et dans le but d'assurer le confort optimal pour chaque catégorie de compétiteurs, nous demandons aux participants joëlettes de bien vouloir respecter les règles suivantes.

- La voie de circulation naturelle des joëlettes est **la voie de droite**, la voie de gauche peut cependant être utilisée ponctuellement pour un dépassement de joëlettes. **La progression prolongée côte à côte de deux joëlettes n'est pas autorisée.**
- Chaque joëlette possède généralement un effectif variant de six à dix coureurs chargés de sa traction. En général ils se relaient et seuls trois d'entre eux suffisent à propulser le véhicule. Nous demandons aux **coureurs en attente d'une prise de relai de ne pas se tenir à côté de leur joëlette, mais derrière celle-ci.**

Nous vous remercions de votre compréhension, l'application de ces mesures devrait permettre un meilleur partage de l'espace entre les différents types de participants dans un intérêt collectif.

Ce règlement est à compléter par le responsable de chaque équipage et devra être joint pour que l'inscription soit validée.

nom de l'équipage:

nom du responsable d'équipage:

Signature précédée de la mention "lu et approuvé":